

## Demande de communication de dossier médical par un tuteur

*Je soussigné(e), Madame, Monsieur, Mademoiselle (1): (Identité du tuteur qui fait la demande)*

Nom : \_\_\_\_\_ Nom de Jeune Fille : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de Naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

N° de téléphone : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

### Souhaite les éléments du dossier médical de

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_ Date de Naissance: \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

### Correspondant au séjour suivant :

Date d'hospitalisation : \_\_\_\_\_

Service d'hospitalisation : \_\_\_\_\_

Médecin ayant pris en charge le patient : \_\_\_\_\_

### Désirez-vous ?

- 1) Recevoir les photocopies du dossier médical à votre domicile
- 2) Venir chercher les photocopies du dossier médical dans le service
- 3) Consulter le dossier médical sur place avec accompagnement médical

### Tarif :

Conformément aux dispositions du décret du 30/04/2002, les frais de reproduction et d'envoi sont à la charge du demandeur :

- photocopies de documents : 0,20 € l'unité

- CD d'imagerie : 3,00 € l'unité

- tarif en vigueur pour l'envoi des documents (recommandé avec accusé de réception).

Si le mode de communication du dossier médical n'est pas indiqué, les photocopies du dossier médical vous seront adressées à votre domicile (les frais de reproduction et d'envoi restent à votre charge).

### (1) Pièces à joindre obligatoirement :

- photocopie de votre carte d'identité

- photocopie du jugement de tutelle

Lu et approuvé,

Signature

A, \_\_\_\_\_ Le